



ENQUÊTE PUBLIQUE

Exprimez-vous jusqu'au 05/07/2024

Madame, Monsieur,

Suite à de nombreuses études et aux rencontres avec les élus et la population, le projet du parc éolien de La Vève a été déposé en juillet 2023 auprès de la Préfecture du Cher.

L'aire d'étude est située sur le territoire de la commune de Chéry. Ce projet est en cours d'instruction par les services de l'État en vue d'obtenir une autorisation environnementale délivrée par le Préfet.

Dans ce cadre, le projet entrera le mardi 4 juin 2024 à 9h dans sa phase d'enquête publique. Jusqu'au vendredi 5 juillet 2024 à 17h, vous pourrez ainsi donner votre avis sur le projet via les différents moyens d'expression décrits ci-contre.

À l'issue de la période de recueil des observations, la commission d'enquête dressera un bilan et émettra un avis, qui sera joint aux autres avis des différents services de l'État afin de guider le Préfet dans sa décision.

Parce que la transition énergétique est l'affaire de tous, nous vous invitons à vous mobiliser et vous exprimer dans le cadre de cette enquête.

Chaque avis et chaque soutien compte !

Comment participer ?

Différents moyens sont à votre disposition pour faire part de vos observations :



Par e-mail à l'adresse : enquete-publique-5389@registre-dematerialise.fr

Sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5389>



Par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur adressé à la mairie de Chéry, 1 chemin des Prés Martins 18120 Chéry



Par écrit sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Chéry et de Reully



En rencontrant le commissaire enquêteur lors d'une permanence en mairie de Chéry, siège de l'enquête publique :

- mardi 4 juin 2024 de 9h00 à 12h00,
- mercredi 19 juin 2024 de 9h00 à 12h00,
- jeudi 27 juin 2024 de 9h00 à 12h00,

Lors d'une permanence en mairie de Reully :

- mardi 11 juin 2024 de 14h00 à 17h00,
- vendredi 5 juillet 2024 de 14h00 à 17h00.

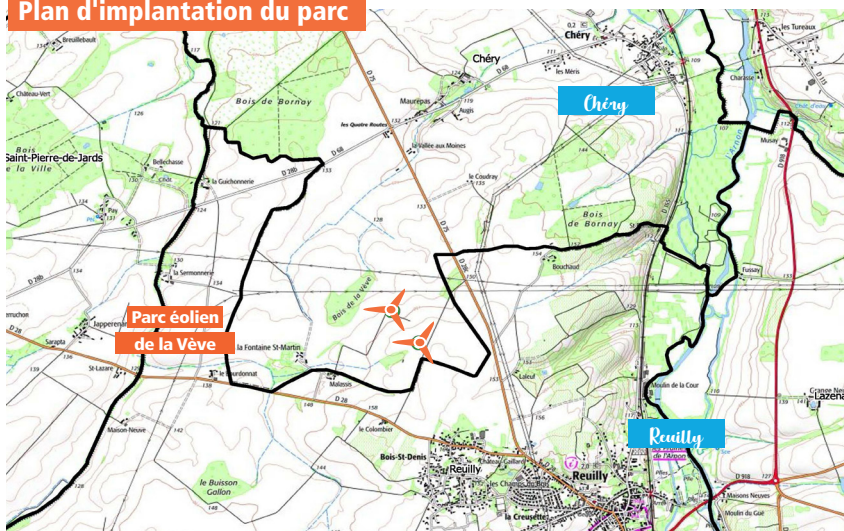




Le parc éolien de la Vève

Le dossier complet est consultable sur le site Internet de la préfecture, <https://www.cher.gouv.fr>.

Plan d'implantation du parc



Les chiffres clés du projet



2 éoliennes
DE 165 M MAX
EN BOUT DE PALE



6,9 À 8,4 MW
PUISSANCE INSTALLÉE
DU FUTUR PARC



17 GWh
PRODUCTION ÉLECTRIQUE
ANNUELLE ESTIMÉE



7 200 personnes
ÉQUIVALENCE
CONSOMMATION*

* Sur la base d'une consommation moyenne de 2 356 kWh / pers. / an en métropole, calculée par WKN France à partir du Bilan électrique 2019 de RTE et du Bilan démographique 2019 de l'Insee.

